

## La parfumerie grasse et la lavande

Géraud Buffa

---



**Édition électronique**

URL : <http://cdlm.revues.org/8417>

ISSN : 1773-0201

**Éditeur**

Centre de la Méditerranée moderne et  
contemporaine

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 juin 2016

Pagination : 271-286

ISSN : 0395-9317

**Référence électronique**

Géraud Buffa, « La parfumerie grasse et la lavande », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 92 | 2016, mis en ligne le 15 décembre 2016, consulté le 24 février 2017. URL : <http://cdlm.revues.org/8417>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 février 2017.

© Tous droits réservés

---

# La parfumerie grasse et la lavande

Géraud Buffa

---

## NOTE DE L'AUTEUR

Cet article est le fruit de deux opérations d'inventaires menées par le Service de l'Inventaire général et du patrimoine de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'une sur le patrimoine de l'industrie grasse, en collaboration avec la ville de Grasse, et l'autre sur les distilleries du Pays d'Asses, Verdon, Vaïre, Var. L'auteur remercie Bert Candaele du Crieppam pour ses nombreux conseils et indications ainsi qu'Emmanuel Bain pour ses traductions et Élisabeth Sauze pour ses transcriptions.

- 1 La ville de Grasse a bâti sur son histoire industrielle une réputation mondiale de capitale des parfums et cette image de marque, faite de soleil, de fleurs et de fragrances raffinées, est aujourd'hui encore solidement établie. Parallèlement, la Provence a elle aussi développé un certain nombre de symboles identitaires ayant largement dépassé les frontières de notre pays. Et au milieu des tableaux lumineux de Cézanne, du folklore des santons ou du Félibrige, les alignements bleus-violets des champs de lavande et de lavandin font figure de repères apaisants pour une région qui a connu de profondes mutations au cours du siècle dernier. Le but de cet article est de retracer, en se concentrant plus particulièrement sur la lavande « vraie », l'histoire des liens entre la lavande et l'industrie grasse au cours des trois derniers siècles. Rappelons que la lavande vraie est, avec la lavande aspic, une des deux variétés poussant naturellement en Provence. Le lavandin, en revanche, est un hybride de ces deux lavandes. Même s'il existe à l'état naturel, il est assez mal identifié avant les premières années du xx<sup>e</sup> siècle.
- 2 Si la parfumerie grasse a une histoire près de trois fois séculaire, peu de gens imaginent que les champs de lavande sont, eux, une réalité beaucoup plus récente, et qu'ils doivent directement leur « invention » aux besoins grassois. Ces derniers ont été

immenses. La lavande et le lavandin sont, quantitativement, parmi les principales fleurs utilisées à Grasse, avec la rose, le jasmin ou la tubéreuse. Ils ont pendant longtemps représenté de 10 à 15 % des essences qui étaient ensuite transformées dans les usines des parfumeurs. Il s'agit donc de voir comment ces derniers ont, brièvement, réussi à faire d'une plante endémique de la Haute-Provence une puissante agriculture jusqu'à son inexorable déclin au profit du lavandin.

## L'invention d'une ressource

- 3 Jusqu'à la première guerre mondiale, l'industrie grasse ne s'implique pas directement dans la production d'essence de lavande. La cueillette de cette fleur et sa distillation sont des activités très anciennes qui se pratiquent localement. On produit de l'huile depuis la fin du Moyen Âge. Cette huile essentielle, ou essence, au-delà des qualités thérapeutiques qu'on lui attribue, est depuis fort longtemps utilisée pour son odeur. Pourtant, jusqu'à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, son emploi reste très peu répandu. C'est le développement de l'industrie du parfum à Grasse, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui augmente significativement les besoins. Dès lors, on observe dans les archives les traces des conflits d'usage que cette nouvelle demande entraîne. Jusqu'alors, les baïssières, ces grandes étendues de terre où la lavande pousse à l'état sauvage, constituaient une ressource non négligeable pour les populations locales qui pouvaient cueillir la plante pour la faire sécher et la vendre. Elles étaient aussi et surtout indispensables à l'activité des apiculteurs. Enfin, la lavande était également distillée<sup>1</sup>, mais cette activité restait marginale. Le développement de la parfumerie grasse bouleverse cet équilibre, et la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle voit se multiplier les mentions concernant les conflits autour de la lavande dans les archives<sup>2</sup>. Il s'agit le plus souvent de délibérations prises par les communes concernées. La plupart des références concerne soit des interdictions pures et simples de couper la lavande, soit des interdictions temporaires, la lavande ne pouvant être ramassée qu'à partir d'une date donnée, en général vers la mi-août, soit des baux signés pour, déjà à cette date, accorder contre rémunération le droit exclusif de ramassage. Un arrêt du parlement de Provence du 10 septembre 1770 confirme ce mouvement général et s'inquiète de ce que des « étrangers » viennent couper de la lavande qui est une ressource pour les populations locales et qui est notamment indispensable aux abeilles. Il poursuit en indiquant qu'« on pourra encore limiter un temps pour commencer la distillation et la fixer après que la lavande aura cessé de fleurir et que la graine sera tombée, d'autant mieux que l'essence qu'elle produit n'en est alors que meilleure »<sup>3</sup>. Cet arrêt traduit bien les inquiétudes devant l'activité de ces nouveaux acteurs dont on peut imaginer qu'un bon nombre étaient liés à Grasse. Pourtant, peu de documents d'époque mentionnent spécifiquement l'origine grasse de ces « étrangers ». Parmi ces rares exemples, nous pouvons citer le bail de location consenti entre les habitants de la commune d'Allons (Alpes-de Haute-Provence) et François Revel « distillateur de lavande à Grasse » en 1787<sup>4</sup> ou la délibération du 26 juillet 1767 de la communauté des habitants d'Ascros, près de Puget-Théniers, par laquelle elle concède, moyennant la somme de cinq petits écus de France, le monopole de la cueillette et de la distillation de la lavande sur ses terres au grasseois Arthur Cauvin, qui jusque-là venait se servir sans autorisation<sup>5</sup>. Les communautés villageoises ne sont pas seules à tirer profit de la lavande. Les particuliers eux aussi peuvent valoriser cette ressource sur leur terre. À Malignon, près de Saint-Césaire, une terre dépendante du marquisat de Montauroux est

mise à ferme dans les années 1760. Le « fermier des lavandes » est un certain Raphaël Perrache, distillateur à Fayence<sup>6</sup>.

- 4 On le voit, les archives qui conservent la trace d'habitants de Grasse ou de sa région se livrant directement au ramassage et à la distillation de la lavande dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, montrent que ces derniers font manifestement le choix de la proximité et utilisent prioritairement les lavandes poussant dans l'arrière-pays de leur ville. Si l'augmentation des différends concernant la cueillette de la lavande dans toute la Haute-Provence est bien liée au développement de la parfumerie grasse, la plupart du temps, pour les lavandes plus éloignées de Grasse, notamment celles qui poussent dans le nord-ouest de la Provence, les étrangers sont plutôt des étrangers « de proximité ». Il s'agit d'individus en provenance des localités environnantes, ou de la ville la plus proche, qui vont ensuite revendre leur essence aux parfumeurs.
- 5 C'est ainsi que se met en place dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle le cadre général de la production d'essence de lavande en France jusqu'à la première guerre mondiale. Les propriétaires, communes ou particuliers, louent le droit de ramasser la lavande dans les baïssières. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, pour les communaux, ces locations prennent la forme d'adjudications<sup>7</sup> qui accordent le droit exclusif, le plus souvent pour une période d'environ cinq ans, de cueillir la lavande sur des lots de terre de plusieurs centaines d'hectares<sup>8</sup>.
- 6 Jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, les parfumeurs grassois s'investissent assez peu dans le processus de production d'essence de lavande. La plante est distillée localement de manière assez artisanale, dans de vieux alambics « à feu nu », c'est-à-dire disposés directement au-dessus du foyer. La lavande est plongée dans l'eau qu'il faut porter à ébullition. Les vapeurs se dégagent, sont ensuite condensées grâce à un serpentin, et l'huile essentielle peut alors être récupérée. La distillation à la vapeur, justement développée dans les usines de Grasse au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, reste étrangère au monde de la lavande car cette plante résistante supporte assez bien la distillation à feu nu. La qualité de l'essence n'est pas encore un véritable problème, et les parfumeurs préfèrent l'acheter à des courtiers chargés par eux de sillonner la Haute-Provence. C'est ce qui explique qu'on trouve assez peu de mentions de Grassois dans les listes d'adjudication des baïssières. On connaît encore mal l'univers de ces « courtiers ». Derrière ce terme se cachent probablement des réalités très variables, et le mot, qui renvoie à une activité trop marchande, paraît restrictif. Car il fallait de bonnes connaissances du métier pour apprécier un produit et une offre et se prémunir contre les essences falsifiées. Le courtier doit avant tout se constituer un réseau étroit de connaissances parmi les producteurs d'essence, les propriétaires d'alambic qui gagnent leur vie en obtenant la concession des baïssières. Certains, comme A. Fouque ou A. Daleison<sup>9</sup>, sont des généralistes, qui font commerce de tous les types d'essence nécessaires aux parfumeurs. D'autres, comme Joseph Roustan<sup>10</sup> se spécialisent dans la lavande et sont eux-mêmes producteurs.
- 7 Ce paysage connaît une évolution assez nette à la fin du siècle du fait de l'augmentation incessante des besoins en essence. La lavande provoque alors un véritable engouement, et les années de mauvaises cueillettes voient, déjà, d'importantes évolutions des prix qui portent en elles les germes des violentes crises qui secouent l'économie de la lavande à partir des années 1920. Les premières interrogations sur l'augmentation des cours apparaissent dans les deux décennies qui précèdent la guerre et les essences frauduleuses deviennent un problème de plus en plus sensible<sup>11</sup>. Dès lors se pose la question des moyens d'accroître la qualité des essences et la production de fleurs.

- 8 D'une manière générale, les Grassois jouent un rôle assez effacé dans les solutions qui se font jour à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. C'est à un habitant de la Drôme, Léopold Lamothe, qu'on doit les premiers développements de lavanderaies artificielles. Dès les années 1880, il se lance dans des expérimentations de plantation de lavande. Son ouvrage, *Lavande et spic, variétés, culture, engrais, production*<sup>12</sup>, s'impose rapidement jusqu'à faire de lui le « père »<sup>13</sup> des champs de lavande. Il consacre toute sa vie au développement de cette culture, multipliant les essais pour trouver la meilleure configuration des plants, vendant des semis et prodiguant de nombreux conseils à ceux qui désirent suivre ses pas. C'est ainsi auprès de lui que Denis Saisse, responsable de Cavallier frères, vient demander comment établir ses premiers essais de culture de lavande en 1911<sup>14</sup>.
- 9 De la même manière, c'est à la famille Marie, de Sault et à une firme allemande, Schimmel, qu'on doit les premières tentatives de distillation à la vapeur. Les hommes de Schimmel comprennent que la qualité de l'essence s'apprête à devenir un enjeu majeur du marché. Les travaux qu'ils mènent dans leur usine de Barrême (Alpes-de-Haute-Provence) dans les années d'avant-guerre jettent les bases de la compréhension du rôle que joue l'acétate de linalyle dans la qualité de l'essence<sup>15</sup>. La concentration de cet ester<sup>16</sup> devient par la suite le seul critère pour apprécier la valeur d'une essence de lavande<sup>17</sup>. La distillation à la vapeur, qui a en plus le mérite d'être beaucoup plus rapide que la distillation à feu nu, donne des essences dont la concentration en acétate de linalyle peut atteindre voire dépasser les 50 % pour les meilleures lavandes. L'utilisation d'une chaudière séparée et des alambics adaptés à cette technique représente un investissement assez lourd. Elle induit aussi l'augmentation des capacités de production puisqu'il est assez peu rentable de s'équiper d'une chaudière pour ne faire fonctionner qu'un seul alambic.

## Les mutations des années 1920

- 10 Le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle marque le début de l'âge d'or pour la lavande. Deux phénomènes, caractéristiques des cours du marché des plantes et de l'essence, font leur apparition et s'imposent pour plusieurs dizaines d'années : la hausse des prix et leur extrême volatilité.

Tableau 1. évolution du prix du kg d'essence de 1913 à 1940<sup>18</sup>

Année	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926
Prix moyen	31	40	40	40	45	50	170	210	50	120	150	200	300	315
Année	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940
Prix moyen	250	210	200	100	90	85	130	150	40	55	60	100	200	800

- 11 Plusieurs facteurs peuvent avoir une incidence directe sur les cours. Les conditions climatiques en sont naturellement un, aussi bien pour la lavande sauvage que pour la lavande plantée. L'état de l'économie mondiale joue aussi, la production grasse étant très majoritairement tournée vers l'exportation. Mais l'attitude des producteurs est tout aussi déterminante dans la grande volatilité des prix. Comptant sur la hausse continue

des cours, nombreux sont ceux qui décident de mettre en réserve une part de leur production, organisant en quelque sorte la pénurie. Enfin, quasiment tous s'entendent pour mettre en place de nombreuses structures dont le but est de rééquilibrer le rapport de force qui les oppose aux industriels. Des créations de ce type avaient déjà vu le jour avant la guerre. Dès 1907, Léopold Lamothe plaide pour le regroupement des producteurs au sein de syndicats, et de fait, la même année, une première organisation est fondée à Luc-en-Diois par René-Maurice Gattefossé<sup>19</sup>. La société Roure-Bertrand, dans son bulletin, réagit vivement, en expliquant que les compétences de Léopold Lamothe sont fort grandes en matière de culture de lavande, mais qu'elles sont nulles en matière commerciale<sup>20</sup>. L'après-guerre voit un important développement de ces organisations professionnelles. Le syndicat des producteurs d'essence et de fleurs de lavande des Basses-Alpes, dirigé par M. Gamet, producteur à Annot, est créé le 18 décembre 1920<sup>21</sup>. La chambre syndicale des agriculteurs d'Apt crée en mai 1921 une sous-commission pour la lavande, regroupant la plupart des producteurs d'essence du département, avec pour objectif affiché de mettre « le petit producteur sur un pied d'égalité avec les grandes firmes »<sup>22</sup>.

- 12 Le mouvement des coopératives obéit à la même logique. Il se crée des coopératives de producteurs de lavande à Valensole (Alpes-de-Haute-Provence) ou à Rians (Var) et de nombreuses distilleries coopératives sont fondées dans les zones productrices, à Jouques (Bouches-du-Rhône), Allemagne<sup>23</sup> (Alpes-de-Haute-Provence) ou Senez<sup>24</sup> (Alpes-de-Haute-Provence). C'est aussi à cette époque qu'émergent de nouveaux et très grands producteurs. La lavande française est une société anonyme fondée à l'Isle (Vaucluse) réunissant des propriétaires et négociants vauclusiens. Elle possède une distillerie modèle à Sault et devient un des principaux producteurs de lavande et d'essence en France. En 1920, elle obtient pour neuf ans la concession d'une baïassière atteignant le chiffre record de 2 360 ha<sup>25</sup>.
- 13 L'année 1920 est aussi l'année de la première grande foire de la lavande à Digne<sup>26</sup>. Le développement de cette foire, qui se perpétue maintenant depuis bientôt cent ans, a clairement pour but de défendre les producteurs en les « [affranchissant] de la tutelle des courtiers »<sup>27</sup>. Regroupant des centaines de participants, elle est organisée par le Syndicat des lavandes du département, qui tient alors à rappeler qu'il ne s'est constitué « contre personne », mais qu'il souhaite « vendre ses produits à un prix raisonnable »<sup>28</sup>. Cette première foire se double d'un congrès ayant pour but de faire le point sur les connaissances sur la lavande et son essence. Si la naissance de cette foire est mal vue à Grasse, de nombreux parfumeurs dépêchent malgré tout sur place des représentants importants pour participer activement aux travaux du congrès en présentant plusieurs rapports. Lautier Fils envoie Oddo, son directeur technique, et Georges Chiris se fait représenter par les chefs de ses services techniques, Karlès, Kind et Denarié. On compte également le directeur de Roure-Bertrand fils<sup>29</sup>. Si la foire de Digne s'impose durablement comme la principale manifestation de ce type, il en existe d'autres, plus modestes, à Sault, Apt ou Séderon<sup>30</sup>.
- 14 En fait, la réaction des Grassois est assez désordonnée. Certains sont accusés de jouer le jeu de la spéculation pour provoquer un effondrement des prix en cas de surproduction. D'autres, beaucoup plus nombreux, refusent catégoriquement la hausse des prix, si bien que la *Parfumerie moderne* parle de « grève de la lavande » pour qualifier la crispation des parfumeurs qui refusent de se soumettre jusqu'à ce que les prix se décident enfin à baisser<sup>31</sup>. Leur baisse brutale en 1921 apaise pour un temps ce conflit, mais le problème

redevient rapidement sensible dans les années qui suivent. En témoigne une plaidoirie vibrante des *Parfums de France* qui rappellent avec nostalgie que « [la région de Grasse] est incontestablement le plus gros acheteur du monde entier. C'est Grasse qui a créé cette industrie, c'est Grasse qui a offert cette essence dans le monde. Elle a donc voix au chapitre par la force et la puissance de son organisation commerciale et industrielle. Aucun distillateur des régions reculées des Alpes n'oubliera que c'est à Grasse qu'il a pu écouler, autrefois, sa production, et ce pendant de longues années. Nous demandons à revoir à Grasse toute cette intéressante corporation des distillateurs de lavande. Nous sommes certains qu'ils répondront à notre appel »<sup>32</sup>. « Pour assainir le marché », la même revue demande également « au très sympathique et dévoué président du syndicat des parfumeurs de Grasse et des Alpes-Maritimes de faire, le 15 septembre 1924, la foire des lavandes à Grasse »<sup>33</sup>.

## Barrême, annexe grasse

- 15 En 1920, une mission d'étude sur la lavande et son industrie est mise en place par l'Office national des matières premières végétales pour la droguerie, la pharmacie et la parfumerie sous l'égide des parfumeurs grasse et du ministère de l'industrie<sup>34</sup>. Regroupant de nombreuses personnalités institutionnelles, des savants, des industriels, elle se lance dans un long périple à travers toutes les zones de production pour dresser un bilan de la situation et promouvoir les améliorations nécessaires. Peu à peu, les connaissances qui étaient présentées dans les revues spécialisées dans les années 1905-1914 font consensus et sont désormais diffusées à large échelle. Partout est dénoncé le rôle des alambics traditionnels, partout se met en place une vaste et très efficace politique de plantation. Le développement accéléré des lavanderaies artificielles et la nécessité de privilégier les essences à forte teneur en acétate de linalyle obtenues dans des installations modernes transforment radicalement la situation. La lavande qui occupait une place spécifique pour les parfumeurs grasse voit ses modes de production se rapprocher de ce qui se pratique pour les autres essences. Dès lors, devant la nouvelle envolée prix, à partir de 1924-1925, il devient plus simple et économe pour les parfumeurs d'adopter une nouvelle stratégie et de devenir eux-mêmes des producteurs.
- 16 Contrôler l'ensemble de la chaîne de production, de la culture de la plante à la fabrication de l'essence est un moyen de se prémunir de la volatilité des cours du marché. Ce changement d'attitude concerne surtout les plus importants d'entre eux, qui se lancent dans la création de véritables fermes des lavandes pour optimiser l'approvisionnement en *herbe*, selon le terme employé à cette époque. La stratégie poursuivie est assez claire.
- L'on voit par-là combien cette situation est avantageuse : le parfumeur qui produit sa propre fleur pouvant ne pas ajouter le bénéfice de l'industriel à celui du cultivateur<sup>35</sup>.
- 17 Là où il fallait obtenir, à des prix toujours plus élevés, l'adjudication d'immenses étendues qu'une armée de cueilleurs devait parcourir pendant de longues heures, il devient possible de concentrer une équipe réduite sur un espace beaucoup plus restreint, d'optimiser la configuration des plantations en adoptant un espacement déterminé entre chaque rangée, d'obtenir de bonnes qualités de lavande en labourant les sols, en les enrichissant au moyen d'engrais ou d'assolements réguliers. La plante cultivée de manière intensive voit son prix de revient baisser. Ceci suppose naturellement un important investissement foncier. Dans un premier temps, l'arrière-pays de Grasse à la

faveur des industriels. Dès avant la guerre, l'entreprise Cavallier Frères avait acquis de vastes terrains sur le plateau de Caussols pour y ramasser la lavande sauvage qui y poussait. Il y réalise ses premiers essais de plantations dès 1911. La société Tombarel aussi exploite de la lavande non loin de Grasse. Il met rapidement en place de vastes cultures pour compléter la cueillette provenant de ses baïssières. En 1923, son domaine de la Malle, commune de Saint-Vallier, aurait compté jusqu'à 400 ha de lavanderaies plantées<sup>36</sup> !

- 18 Dans l'après-guerre, l'enjeu pour les meilleures maisons devient vite de produire les essences les plus riches car ce sont les plus rentables. Dans cette perspective, les zones de culture de ce qu'on appelle la lavande fine, c'est-à-dire de la lavande vraie donnant les meilleures essences<sup>37</sup>, deviennent incontournables. Deux aires géographiques présentent de telles caractéristiques : les Baronnies, autour de Sault, et le sud-est des Alpes-de-Haute-Provence, au nord de Barrême. Pour les grasseois, Barrême présente de nombreux avantages. Cette localité est située au bord d'une rivière, l'Asse, qui fournit de l'eau en abondance ; elle est desservie par le chemin de fer et ne se trouve qu'à 90 km de Grasse par la route. Cette conjonction de facteurs favorables explique comment Barrême devient dans les années 1920 une sorte d'annexe de Grasse spécialisée dans la production d'essence de lavande. L'entreprise Selin y possède une exploitation d'une centaine d'hectares sur les collines qui dominent le village et Lautier Fils aménage à une dizaine de kilomètres de là, près de Saint-André-les-Alpes, en rive droite du Verdon, une lavanderaie qui atteint elle aussi une centaine d'hectares<sup>38</sup>. Cette dernière fait l'objet d'une importante campagne de promotion. Elle est le sujet de nombreuses publicités parues dans les revues professionnelles et a même les honneurs d'un film sur la lavande tourné par Pathé vers 1925-1930. Dans les faits, et malgré la communication mise en place autour de ces nouvelles fermes des lavandes, l'industrie grasse continue de faire appel largement aux producteurs locaux, et même aux lavandes sauvages qui restent une importante activité de la région.
- 19 L'implantation grasse à Barrême se traduit surtout par la construction de petites usines. En tout, cinq distilleries sont exploitées à partir des années 1920 par des parfumeurs grasseois, et une sixième située à quelques kilomètres. En 1920, le groupe J.B. Selin installe une première distillerie dans une maison construite une vingtaine d'années plus tôt sur un délaissé de la voie ferrée. En 1927, il fait construire un peu plus à l'est une unité d'extraction par solvants volatils dotée de deux extracteurs de 600 litres. Après la faillite Selin en 1936, cette usine est reprise par la maison Cavallier Frères, en partenariat avec Reynaud de Montbrun. C'est aussi au début des années 1920 qu'Isidore Silvy, un distillateur de Châteauneuf-Grasse associé à la parfumerie Muraour<sup>39</sup>, s'installe à Barrême. Enfin, en 1926, année du premier pic des cours de la lavande, Georges Chiris inaugure sa propre distillerie, à proximité immédiate de l'ancienne distillerie Schimmel mise sous séquestre en 1914. Cette dernière, qui reste la plus importante distillerie de la localité, est dans un premier temps reprise par un pharmacien cannois, Jean Gras. Ce dernier avait été le directeur du site au temps de Schimmel. L'usine est finalement reprise par les frères Mane, du Bar-sur-Loup, en 1931<sup>40</sup>. La société Mane reste propriétaire du site jusqu'à sa fermeture en 1972. De son côté, Lautier Fils favorise la proximité avec ses champs de lavande et installe une unité de production dans une ancienne usine de draps de laine de Saint-André au plus tard en 1924<sup>41</sup>. Ces distilleries restent modestes comparées à celles qu'on peut voir à Grasse à la même époque. La société Mane possède une douzaine d'alambics d'environ 500 litres. Ceux des autres usines sont d'une plus



grande capacité, mais ils sont aussi beaucoup moins nombreux, probablement pas plus de quatre. Vers ces usines convergent les lavandes des nombreux petits producteurs de la région. Barrême et ses environs se revendiquent comme *le Pays de la lavande*.

## Le recul de l'implication grasse

- 20 Malgré l'implication grasse dans les environs de Barrême, cette partie du département des Alpes-de-Haute-Provence n'a jamais occupé la première place dans la production française, loin derrière la Drôme, et à égalité avec le département de Vaucluse<sup>42</sup>. Ce constat conduit naturellement à relativiser le rôle de l'implication directe de l'industrie grasse dans la production d'essence. Il conduit également à rappeler que Barrême n'a jamais été le lieu unique de production des parfumeurs gras. Mane, avant de racheter l'ancienne usine Schimmel, possède plusieurs lieux de distillation assez modestes, à Annot, à Cruis ou à Gréolières<sup>43</sup>. Lorsque Chiris s'implante à Barrême dans les années 1920, il développe également des lieux de distillations un peu partout en Haute-Provence, au Vignal près de Grasse, à Laroque-Esclapon, à Castellane ou à Riez<sup>44</sup>. Il crée en 1924 le site de Puberclaire à Allemagne-en-Provence<sup>45</sup>. Dès 1928, c'est un domaine d'une centaine d'hectares spécialisé dans la culture du lavandin. À partir de 1936, il se diversifie à la lavande et s'agrandit régulièrement jusqu'à atteindre un millier d'hectares dans les années 1960, dont 600 ha peuvent être mis en culture simultanément<sup>46</sup>. Grâce à cette immense ferme des lavandes, Chiris joue pendant de longues décennies un rôle prépondérant dans le développement de la connaissance sur les variétés de lavande et les techniques de culture.
- 21 Il n'est pas possible de dresser un tableau exhaustif des nombreux postes de distillations installés par les parfumeurs gras dans le sud-est de la France. Ils ont été fort nombreux, et certains n'ont sans doute laissé aucune trace. Nous pouvons néanmoins citer la société Lautier Fils, qui est un des rares parfumeurs à s'implanter dans la région de Sault, l'autre capitale de la lavande. Dans les années 1920, il installe ainsi une distillerie à Ferrassières<sup>47</sup>. L'entreprise Pilar exploite une usine à Noyer-sur-Jabron<sup>48</sup>, la société Roure-Bertrand à Laragne (Hautes-Alpes)<sup>49</sup> et la firme Charabot distille sur les pentes du Mont-Ventoux.
- 22 Dans la région de Barrême, le déclin s'amorce dès le lendemain de la seconde guerre mondiale. Les raisons en sont nombreuses. Les exploitations lavandicoles qui y sont aménagées se révèlent assez rapidement moins adaptées qu'ailleurs. Il y a tout d'abord un premier dépérissement dû à la teigne de la lavande, une chenille d'un micro lépidoptère qui fait des ravages autour de Barrême dès la fin des années 1930<sup>50</sup>. D'autres causes, plus structurelles, finissent par avoir raison d'une activité qui avait pourtant constitué une manne financière pour des territoires particulièrement sinistrés par l'exode rural. Après la guerre, la production de lavande dans les sites historiques de Digne à Castellane est en rapide déclin. La concurrence est trop forte. Celle de la lavande fine produite dans la région de Sault, où les structures foncières des exploitations sont mieux adaptées à la mécanisation des cultures qui se développe. Et surtout celle du lavandin. D'abord voué aux gémonies pour ses piètres qualités<sup>51</sup>, testé pendant de nombreuses années<sup>52</sup>, mis en culture dès 1924<sup>53</sup>, il connaît une forte croissance depuis la fin des années 1930, et entraîne un basculement géographique des zones de production puisqu'il ne s'épanouit pas dans les mêmes conditions, notamment d'altitude, que la lavande. Dans les années 1920, la lavande cultivée l'emporte sur la lavande cueillie et invite les exploitant à

adopter la culture du lavandin qui présente de nombreux avantages. Plus résistant, beaucoup plus rentable, l'hybride à tous les atouts pour s'imposer. Son essence est de bien moins bonne qualité, elle se vend beaucoup moins chère, mais elle reste parfaitement adaptée aux applications industrielles. L'essence de lavande ne résiste que pour les usages les plus prestigieux. Le lavandin met un terme à la ruée à grande échelle sur les essences des meilleurs crus. Chaque envolée des cours conduit à des surproductions, puis à un effondrement des prix qui précipite la disparition de la lavande dans les régions historiques. Après avoir atteint un pic à la fin dans les années 1950 les surfaces cultivées dans la région de Barrême se réduisent inexorablement jusqu'à disparaître complètement<sup>54</sup>.

- 23 Pourtant, la fermeture des usines grassoises a commencé avant la disparition de la lavandiculture environnante. À l'exception de l'usine de Mane, qui se maintient jusqu'en 1972, les usines de Barrême ferment pendant ou peu de temps après la seconde guerre mondiale<sup>55</sup>. Il ne reste probablement plus que deux distilleries à Barrême à la fin des années 1950, et plus aucune après 1972. Si la disparition de la lavandiculture barrémoise a naturellement porté le coup de grâce, il faut donc trouver d'autres causes pour expliquer le début du désengagement grassois. En l'absence d'archives industrielles, on ne peut que formuler des hypothèses. Les industriels constatent probablement que l'établissement de vraies usines pour produire les essences recherchées ne se révèle pas si judicieux. De toute façon, l'industrie grassoise est le débouché de la quasi-totalité de la production d'essence. Malgré leurs réprobations, les parfumeurs finissent par acheter les essences des producteurs locaux, y compris des zones où ils sont beaucoup moins présents. Le développement de leurs usines dans les années 1920 tient plus d'une stratégie de diversification de leurs approvisionnements que d'une réelle volonté de contournement des producteurs, même si elle permet d'affirmer le contraire et de garantir à la clientèle que les essences ne sont pas frelatées. Mais après-guerre la situation a bien évolué par rapport aux années 1920. La plupart des nouveaux postes de distillation installés dans les environs de Barrême par les propriétaires locaux présentent toutes les garanties de qualité, ce qui rend moins nécessaire le maintien d'usines, modernes certes, mais fort coûteuses et largement surdimensionnées. En outre, les plus grosses de ces usines sont en surcapacité de manière chronique. La société Mane doit très vite louer partiellement son usine à ses concurrents dans les années 1930<sup>56</sup>. On constate le même problème de sous-occupation à Puberclaire dans les années 1960. Ces usines, qui ne servent véritablement que pendant deux ou trois mois, à l'époque de la récolte, sont en outre très difficiles à rentabiliser le reste du temps.
- 24 L'abandon rapide des usines de Barrême ne signifie pas la fin des tensions entre producteurs et industriels. Il marque surtout l'échec de la stratégie initiale qui visait à garantir un approvisionnement régulier, à éviter la spéculation et l'extrême volatilité des prix. Finalement, ce sont surtout les producteurs qui souffrent des brusques variations de prix jusqu'aux années 1980. Ces variations sont en grande partie responsables de la disparition quasi-totale de la production dans le Var, les Alpes-Maritimes, les Hautes-Alpes et l'est des Alpes-de-Haute-Provence. Seuls se maintiennent les champs de lavande et surtout de lavandin situés dans une vaste zone allant des Baronnies au plateau de Valensole. Historiquement moins présents dans ces zones de production, et disposant désormais de l'apport des lavandes étrangères, les grassois abandonnent dans les années 1960-1970 le rôle de producteur qu'ils avaient investi cinquante ans plus tôt. Le développement des essences d'importation et des molécules de synthèse constitue un

profond bouleversement, qui permet aux industriels grasseois de diversifier l'origine de leurs produits. Leur intégration de plus en plus nette dans les grands groupes capitalistiques mondiaux<sup>57</sup> contribue aussi à déraciner leur politique d'approvisionnement en essence de lavande. La situation s'est peu à peu normalisée, et, soutenu par l'action résolue des pouvoirs publics depuis de nombreuses décennies<sup>58</sup>, le marché a fini par tourner la page des années de secousse.

## Conclusion

- 25 La folle aventure qui a embrasé la Haute-Provence dans l'entre-deux-guerres se solde finalement dans le dernier quart du xx<sup>e</sup> siècle par un recul de l'implication grasseois dans la culture de la lavande et dans la fabrication de l'essence. Ce recul accompagne le net déclin de la production française de lavande au profit du lavandin et la stabilisation des zones et des volumes de production qui s'en suit. Les surfaces cultivées sont passées d'un pic entre 8 et 9 000 ha à la fin des années 1950 à un peu moins de 3 500 ha à l'heure actuelle<sup>59</sup>. Même si les dernières décennies ont mis un terme aux violentes crises économiques, la lavande ne représente plus qu'environ 20 % de la surface cultivée des lavandes et lavandins en France<sup>60</sup>.
- 26 L'histoire des cultures florales de l'industrie grasseois commence à être de mieux en mieux connue. Peu à peu, on voit combien les stratégies ont pu être différentes selon les essences concernées. Le cas de la lavande présente de nombreuses spécificités, mais il montre bien l'adaptation permanente que l'approvisionnement en fleurs a demandée à chaque parfumeur. Les archives publiques et les revues professionnelles constituent une masse documentaire déjà importante. Il resterait, pour approfondir cette recherche, à pouvoir utiliser davantage la documentation privée des parfumeurs, qui ont été assez peu nombreux à déposer leurs archives. Cela permettrait d'avoir une approche plus quantitative de cette question, de savoir quels volumes d'essence étaient produits dans les différentes usines et quelles quantités étaient achetées aux producteurs locaux. Cela pourrait aussi éclairer d'un jour nouveau le regard porté sur les causes de l'engagement puis du retrait des industriels dans la production de lavande et d'essence.

La distillation de la lavande dans les environs de Castellane, vers 1900.



Fonds Jean Luce, Archives départementales des Alpes-Maritimes, 60 Fi 01567.

Un champ de lavande appartenant à J.B. Selin au-dessus de Barrême, vers 1925.



Photographe inconnu. Archives municipales de Grasse, non coté.

La distillerie J.B. Selin de Barrême vue vers 1930. Photographe inconnu.



Collection Jean Niel.

Domaines de Puberclaire (Allemagne, Basses-Alpes). Établissements Antoine Chiris, papier à tête, vers 1960.



Archives départementales des Alpes-Maritimes, 32 J 150.

## L'ancienne distillerie Schimmel puis Mane à Barrême.



Photographe : Frédéric Pauvarel, (c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général - F. Pauvarel.

## NOTES

1. Il est impossible de dater avec précision les premières distillations de la lavande. Dès la fin du Moyen Âge, il existe des mentions d'utilisation d'huile de lavande, ce qui suppose une forme de distillation mais ne prouve en rien l'utilisation de l'alambic. Toutes les hypothèses restent néanmoins permises dans la mesure où cet appareil est connu en Europe depuis le Moyen Âge. On connaît pour le XVI<sup>e</sup> siècle des mentions de distillateurs de lavande aspic. Voir par exemple le contrat sur la distillation de lavande signé en 1565 par Pierre Bonnier de Nyons (Drôme) : « sire Pierre Bonnier de Nyhons, [...] a vendu et vend au sire Jehan Moze, marchand de Nyhons, absent, et Pons Duclaux, marchand de Nyhons, présent, et moy notère stipulant pour ledict Moze, [...] sçavoir tout et un chascun l'uyle d'espice que ledict Pierre Bonnier fera distiler, que sera du premier jour du mois d'aoust prochain venant à un an révoulu, et ce pour le pris d'un chascun quintal la somme de cinquante frans pour quintal pois du Buys » (Arch. dép. de la Drôme, 2 E 13070. Je remercie Alexandre Vernin qui m'a communiqué ce document). L'utilisation de l'alambic pour la lavande est mentionnée en France au début du XVII<sup>e</sup> siècle par Giambattista Della Porta : « Les fleurs de lavande sont plongées dans le récipient en cuivre dont nous avons parlé plus haut, dans une grande quantité d'eau de source, au-dessus de braises ardentes, et il en sortira une eau au parfum très violent. On peut faire des extractions à partir des feuilles comme des fleurs. Des feuilles, on tire une sorte d'huile rouge-noir ; de l'épi, on obtient quelque chose de plus odorant comme ce qui provient de France [*ex Gallia*] où se trouve une grande quantité de fleurs ». Giambattista Della Porta, *De distillatione*, Rome, s. n., 1608, p. 77. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Garidel indique qu'en Provence on produit l'huile de lavande aspic grâce à une distillation sans alambic, *per descendum*, c'est-à-dire qu'on recueille par gravité les « sucs » liquides de la plante qu'on fait chauffer, sans utilisation d'eau ou de vapeur. Pierre Joseph Garidel, *Histoire des plantes*

qui naissent aux environs d'Aix, et dans plusieurs autres endroits de la Provence, Aix-en-Provence, Chez Joseph David, 1715, p. 272. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Jean François Demarchy décrit l'utilisation de l'alambic pour les lavandes de Provence dans sa publication de l'Académie des sciences. Jean-François Demarchy, « Art du distillateur d'eaux-fortes », *Descriptions des arts et métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie royale des sciences de Paris*, t. XII, Neuchâtel, Imprimerie de la Société typographique, 1771-1783, Paris, chez Calixte Volland, an VII, 1798-1771, p. 89.

2. La bibliothèque Ceccano d'Avignon possède un manuscrit issu du fond Hyacinthe Chobaut qui recense différentes mentions d'archives concernant la lavande à la fin de l'Ancien Régime. Ms 6391.

3. Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, C 150.

4. Arch. dép. des Alpes-de-Haute-Provence, E 19069, minutes notariales de François Augustin Henry d'août 1785 à mai 1789, fol 278. Je remercie Catherine Leroy qui m'a communiqué ce document.

5. Cité par Robert Latouche, « La distillation de la lavande au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Nice historique*, t. 23, 1925, p. 134.

6. Arch. dép. du Var, 1 B 330, p. 1441.

7. La loi du 18 juillet 1837 (article 16 de loi sur l'administration communale) impose aux communes de procéder par adjudication pour affermer des terres communales. Elle reprend et systématise les dispositions contenues dans l'ordonnance du 7 octobre 1818.

8. Voir notamment René Tresse, « Une contribution à l'histoire des plantes aromatiques. La lavande sauvage et les communes de l'arrondissement de Grasse aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *Recherches régionales*, n° 53, 1975, p. 49-53.

9. *Les parfums de France*, n° 3, avril 1923, p. 13 et n° 9, octobre 1923, p. 14.

10. Se lançant au tout début du XX<sup>e</sup> siècle dans la lavande, Joseph Roustan, savonnier et distillateur, abandonne ses autres activités pour pratiquer aussi bien la culture que la distillation, tout en recourant aussi aux achats auprès des petits producteurs. Il devient par la suite fournisseur de la maison Chiris où il est affectueusement qualifié de « maître ès-lavande ». Voir Patricia Prenant, *Inventaire des savonneries grassoises (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, rapport d'étude commandé par le service VAH et le MIP en 2014 ou encore le témoignage de Marie-Thérèse Roustan (<http://www.grasse-historique.fr/v2/docs/stjacques.pdf>).

11. D'après le *Bulletin Schimmel*, avril 1907, p. 70-77.

12. Léopold Lamothe, *Lavande et spic, variétés, culture, engrais, production*, Valence, Lamothe, 1908.

13. Léopold Lamothe est ainsi présenté dans un article de *La parfumerie moderne : revue scientifique et de défense professionnelle*, vol. 19, 1926, p. 159.

14. Archives municipales de Grasse, Fonds Cavallier, 39 S 4/4-5, lettre de Léopold Lamothe à Denis Saisse, 22 octobre 1911.

15. La maison Roure-Bertrand, dans son Bulletin, confirme ses analyses dès 1907 (*Bulletin scientifique et industriel de la maison Roure-Bertrand fils*, 1908, p. 366). Lautier fils aurait en revanche, selon Schimmel, refusé dans un premier temps d'accepter ces conclusions en contestant les résultats obtenus par Schimmel. *Bull. Schimmel*, oct. 1905, p. 44.

16. Jusqu'à la fin des années 1920, l'acétate de linalyle, qui est bien un ester, est mentionné dans toutes les revues de la parfumerie comme un éther. Il est possible que cette confusion s'explique par l'importance de l'allemand dans le domaine de la chimie, puisque dans cette langue, un ester est un éther acétique. On peut aussi y voir un signe de ce que la nomenclature des composés organiques se stabilise assez tardivement et est encore mouvante dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. L'habitude d'employer le terme ester ne se répand et ne s'impose progressivement que dans les années 1930. En 1926, on observe que dans la revue de Chiris, *Les parfums de France*, le terme ester est employé dans les textes rédigés anglais, alors que les textes en français continuent de parler d'éther (voir par exemple, *Les parfums de France*, n° 45, novembre 1926, p. 359). D'une manière générale, cette question s'inscrit aussi dans un débat récurrent sur le rôle

de cette molécule dans la composition des essences de lavande. Chiris publie plusieurs articles à ce sujet pour la seule année 1926. Cette date n'est pas anodine, il s'agit de l'année du premier pic des cours de l'essence de la lavande. On peut donc y voir une tentative pour remettre en cause le rôle attribué à l'acétate de linalyle depuis que les travaux de Schimmel ont fait de la concentration de cette molécule le seul critère accepté pour déterminer le prix d'une essence.

17. Voir notamment *Les parfums de France*, n° 19, sept. 1924, p. 262 ; n° 33, novembre 1925, p. 318 ; n° 45, novembre 1926, p. 358 et surtout n° 24, février 1925, p. 45 ainsi que *La parfumerie moderne*, n° 12, décembre 1936, p. 316.

18. Jean Masseport, « La crise de la lavande dans les Préalpes du Sud », *Revue de géographie alpine*, t. 36, n° 2, 1948, p. 309-313.

19. D'après *La parfumerie moderne, revue scientifique et de défense professionnelle*, vol. 13, 1920, p. 172.

20. *Bulletin scientifique et industriel de la maison Roure-Bertrand fils*, 1908, p. 35.

21. D'après *La parfumerie moderne, revue scientifique et de défense professionnelle*, vol. 14, 1921, p. 62.

22. *Ibid.*, p. 124.

23. *Ibid.*, p. 175.

24. Arch. dép. des Alpes-de-Haute-Provence, 7 M 60, dossier de construction de la distillerie de Senez.

25. D'après *La parfumerie moderne, revue scientifique et de défense professionnelle*, vol. 16, 1923, p. 118. *Les parfums de France* donnent, eux, le chiffre de 1 500 ha. *Les parfums de France*, n° 6, juillet 1923, p. 42.

26. De modestes « foires des lavandes », qui étaient en fait plutôt des marchés spécifiques organisés au mois de septembre, avaient déjà été organisées avant la guerre. Pour l'année 1910, le *Bulletin Schimmel* (octobre 1911, p. 65-66) indique qu'il s'en était tenu deux au début du mois de septembre à Digne et qu'elles étaient hebdomadaires à Sault.

27. D'après *La parfumerie moderne, revue scientifique et de défense professionnelle*, vol. 14, p. 21.

28. *Ibid.*, p. 61.

29. *Ibid.*, p. 233-234.

30. Ministère du commerce et de l'industrie, *Une mission d'étude pour la lavande et son industrie dans le sud-est de la France*, Paris, Vigot Frères, 1921, p. 25.

31. D'après *La parfumerie moderne, revue scientifique et de défense professionnelle*, vol. 13, p. 173.

32. « Les foires de lavandes à Grasse », *Les parfums de France*, n° 8, septembre 1923, p. 28.

33. *Ibid.*

34. Ministère du commerce et de l'industrie, *Une mission d'étude pour la lavande et son industrie dans le sud-est de la France*, op. cit., p. 25.

35. *La parfumerie du sud-est*, n° 3, avril 1923, p. 29.

36. *Ibid.* Ce chiffre tout à fait exceptionnel doit sans doute être pris avec prudence. Les baïassières dont il avait la concession faisaient 2 000 ha en 1923.

37. La littérature est assez confuse concernant la catégorie de la lavande fine. Certains réservent ce terme aux meilleurs crus de la lavande vraie tandis que d'autres assimilent lavande vraie et lavande fine.

38. André de Réparaz, *Lavande et lavandin, Leur culture et leur économie en France*, Gap, Ophrys, coll. « Publication des annales de la faculté des lettres, Aix-en-Provence », 1965, p. 66.

39. Arch. dép. du Var, E Dépôt 65-305, adjudication du droit de cueillette, pour l'année 1916, de 600 ha, domaine Esclapon à Comps, pour 105 francs. Voir aussi Gabriel Benalloul, « Historique de sociétés de parfumerie de Grasse, 1800-1939, Historique de la société H. Muraour & Cie », *Recherches régionales*, n° 201, janvier-juin 2012,

40. Arch. dép. des Alpes-de-Haute-Provence, 4 Q 2039, transcription de l'acte de vente du 22 juillet 1931.



41. Arch. dép. des Alpes-de-Haute-Provence, 1 O 396, lettre au maire de Saint-André-les-Alpes du 28 janvier 1925.
42. *Les parfums de France*, septembre 1925, p. 241, ou André de Réparaz, *Lavande et lavandin...*, op. cit., p. 85.
43. *La parfumerie moderne, revue scientifique et de défense professionnelle*, vol. 19, 1926, p. 491.
44. Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 32 J 150, extrait d'une brochure publicitaire et *Les parfums de France*, août 1928, (4<sup>e</sup> de couverture).
45. *La parfumerie moderne, revue scientifique et de défense professionnelle*, vol. 18, 1925, p. 238.
46. Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 32 J 150.
47. Arch. dép. des Alpes-de-Haute-Provence, 1 O 396, papier à en-tête, courrier adressé au maire de Saint-André du 28 janvier 1925. *La parfumerie moderne, revue scientifique et de défense professionnelle*, vol. 5, 1912, p. 106 indique que les dirigeants de Lautier Fils avaient racheté l'ancienne usine des frères Marie. Pourtant, dès 1920, la distillerie des frères Marie est mentionnée comme propriété de la Lavande française. À moins que les initiales de ces deux sociétés n'aient conduit à une confusion ? *La parfumerie moderne, revue scientifique et de défense professionnelle*, vol. 13, 1920, p. 170.
48. *La parfumerie moderne, revue scientifique et de défense professionnelle*, vol. 19, 1926, p. 161.
49. *La parfumerie moderne, revue scientifique et de défense professionnelle*, vol. 23-24, 1930, p. 623
50. M. R. Pussard, « La teigne de la lavande », *Les parfums de France*, n° 171, mai 1937, p. 128.
51. *La parfumerie moderne, revue scientifique et de défense professionnelle*, vol. 5, 1912, p. 9.
52. *Les parfums de France*, n° 44, octobre 1926, p. 324.
53. Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 32 J 150.
54. Au sujet de ce déclin, voir par exemple André de Réparaz, « Le déclin de la lavande dans l'agriculture et dans la vie rurale de la Haute-Provence », *Provence historique*, n° 161, 1990, p. 291-309.
55. Il n'a pas été possible de déterminer avec précision les dates de ces fermetures. En se fondant sur les témoignages oraux de plusieurs habitants de Barrême, il semble qu'elles interviennent vers 1950.
56. Géraud Buffa, « Cavallier Frères et la lavande, un demi-siècle d'évolution stratégique », *Cavallier Frères, dans les coulisses d'une parfumerie grasse (1785-1966)*, Nice, ASPEAM, 2013, p. 137-152.
57. Guy Lubeigt, « Le capitalisme dans l'industrie grasse des matières premières aromatiques », *Recherches régionales*, n° 22, 1967, p. 1-30.
58. Il faut souligner le rôle des pouvoirs publics dans cette évolution, qui tentent inlassablement de rapprocher producteurs de lavande et industriels grasse. En 1960-1961 se constitue l'UDELAV, l'Union pour la défense de la lavande. Cette société réunit la fédération nationale des producteurs de lavande et les industriels et tente de jouer un rôle de tampon sur les marchés en constituant des stocks. Malheureusement les producteurs ne profitent pas de cette possibilité et l'UDELAV est rapidement un échec. Plusieurs groupements : SICALAV, COPELAV, voient le jour pour contourner le passage obligé que constitue encore l'industrie grasse à l'exportation. Depuis le début des années 1980, l'état a regroupé dans un même organisme ses différents offices agricoles. L'ancien ONIPPAM (Office national interprofessionnel des plantes à parfum, aromatiques et médicinales), aujourd'hui intégré à FranceAgriMer, joue un rôle important pour apaiser les tensions économiques et faciliter l'écoulement de la production d'essence.
59. André de Réparaz, *Lavande et lavandin*, op. cit., p. 91. Le CIHEF (Comité interprofessionnel des huiles essentielles françaises) indique qu'après avoir eu tendance à augmenter jusqu'en 2005, la surface des champs de lavande recommence à régresser. Ils couvrent aujourd'hui environ 3 500 ha.
60. Romain Monge, *La dynamique des plantes à parfum : réseaux et territoires*, thèse de doctorat en géographie sous la direction de Sylvie Daviet, Université Aix-Marseille, 2013, p. 136.

---

## RÉSUMÉS

Poussant naturellement dans les zones de moyenne montagne en Haute-Provence, la lavande est devenue une activité agricole importante pour répondre aux besoins de l'industrie grasse des parfums. L'essence de lavande est d'abord et avant tout distillée par les producteurs locaux, mais dans les années 1920, face à l'envolée des prix, nombreux sont les industriels grassois qui se lancent eux-mêmes dans la production, faisant du village de Barrême, dans les Alpes-de-Haute-Provence, une petite annexe de Grasse pour la lavande. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, cet investissement direct prend fin, et les Grassois préfèrent diversifier leur approvisionnement.

The cultivation of lavender, which grows naturally in the Haute-Provence region, has become an important agricultural activity designed to meet the needs of the Grasse perfume industry. Lavender oil is for the most part distilled by local producers. However in the 1920s, faced with soaring prices, many Grasse industrialists also became involved in this production, transforming the village of Barrême in the Alpes-de-Haute-Provence into a small annex of the Grasse perfume industry that specialized in the production of lavender. After the Second World War, this direct involvement in production came to an end and the perfumeries of Grasse chose to diversify the origins of their lavender.

## INDEX

**Keywords** : lavender, agriculture, lavender essential oil, perfumery, distillation, Grasse, Barrême

**Mots-clés** : lavande, culture de la lavande, essence de lavande, parfumerie, distillation, Grasse, Barrême

## AUTEUR

GÉRAUD BUFFA